

L'assistante du service Prévention vous enverra des mails afin de vous faire connaître les événements, les associations ou les services de la Ville qui auraient besoin de volontaires.

Ce processus a pour objectif de développer votre engagement citoyen. Le projet vise à vous sensibiliser, mais aussi et surtout, à vous amener à sensibiliser les autres habitants, votre entourage. La Ville attend que vous vous appuyiez sur vos compétences, vos capacités, votre savoir-faire, et sur votre connaissance du territoire.

La sélection de votre candidature se jouera sur votre motivation personnelle à vouloir partager, aider, accompagner, vous rendre utile à la collectivité, mais également à participer à une action de mobilisation des habitants.

8. SÉLECTION

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien avec un jury afin de vous exprimer sur vos motivations.

Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté.

Afin de vous organiser vous trouverez ci-dessous les dates importantes qui nécessitent votre présence :

Les Jurys :

- > 21 février après-midi 2023
- > 22 février après-midi 2023
- > 23 février après-midi 2023
- > 24 février après-midi 2023

Vous serez mobilisé deux demi-journées sur les quatre ci-dessus.

9. DES QUESTIONS ?

Pour toute demande de renseignements, contactez directement le Service Prévention :

7 rue Mulot, 1^{er} étage
93800 Épinay-sur-Seine

☎ 01 49 71 98 78

Mode d'emploi

BOURSE AU PERMIS

EPINAY-SUR-SEINE

18-25 ans

Candidatures jusqu'au 31 janvier 2023
sur www.epinay-sur-seine.fr



Réunion d'infos le 11 janvier à 18h
Salle du Conseil municipal
à l'Hôtel de Ville

INFOS : 01 49 71 89 10

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE B AUPRÈS DE LA VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE.

AVANT DE REMPLIR VOTRE DOSSIER, QUI PERMETTRA AUX SERVICES DE LA VILLE D'ÉTUDIER VOTRE DEMANDE, LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES.

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement remplir les cinq conditions suivantes :

- être âgé de 18 à 25 ans ;
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans ;
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école ;
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi ;
- une fois le [dossier de candidature](#) ; rempli, fournir obligatoirement au service Prévention et uniquement à ce service les documents justificatifs nécessaires.

2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous serez sélectionné en fonction de la qualité de vos réponses à ces critères :

- justifier la nécessité d'obtenir le permis de conduire ;
- justifier votre motivation à participer à une démarche citoyenne.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier doit être rédigé personnellement. Il pourra néanmoins être constitué avec l'aide d'une structure ou d'une association spinassienne.

Il doit être rempli avec la plus grande attention en expliquant de façon précise :

- votre situation (familiale, sociale, professionnelle, scolaire) ;
- les motivations pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire ;
- votre motivation à participer à un projet de sensibilisation citoyenne des habitants (voir « 7. CONTREPARTIE »).

4. VALIDATION DU DOSSIER

Une fois votre dossier rempli sur le site internet et afin de valider votre candidature dans son intégralité, vous devrez fournir au **Service Prévention** les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente ;
- votre CV.

Ainsi que les photocopies lisibles de :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années ;
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...) ;
- ASSR2 ;
- attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au :

7 rue Mulot, 1^{er} étage
Épinay-sur-Seine

Ou par mail à l'adresse suivante :
bourseaupermis@epinay-sur-seine.fr

Une fois l'ensemble des documents complémentaires fournis au service Prévention, un mail validant votre candidature vous sera envoyé à l'adresse mentionnée dans votre dossier.

ATTENTION :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ÉTUDIÉ

5. CONTRAT

Si votre candidature est retenue, vous signerez un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter un certain nombre d'engagements.

6. MONTANT DE LA BOURSE AU PERMIS B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les cours de préparation au code de la route ;
- une présentation au code de la route ;
- 25h de conduite ;
- une présentation à la conduite.

La bourse sera attribuée en deux versements sous réserve du respect de tous les engagements.

N.B : les frais de dossier d'un montant de 300€ sont à la charge du candidat.

7. CONTREPARTIE

Vous vous engagerez à réaliser une activité d'utilité collective, appelée « contrepartie », de 35 heures maximum au cours de l'année d'obtention de la bourse.

Pour cela vous obtiendrez une liste d'associations travaillant avec la Ville ou des services de la collectivité qui ont besoin de volontaires bénévoles.